



Amicale du personnel de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de l'Aisne

Laon, le 26 janvier 2024

Je vous prie de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale de l'Amicale qui se déroulera dans la salle 024:

le vendredi 16 février 2024 à 11 h 00

Ordre du jour :

- I. Rapport moral 2023
- II. Bilan financier 2023
- III. Appel à cotisations 2024
- IV. Questions diverses

Je vous rappelle que seuls les adhérents à l'amicale peuvent participer aux différents votes et qu'en cas d'empêchement, ils peuvent se faire représenter par un autre amicaliste, muni d'un pouvoir régulier (étant précisé qu'un amicaliste ne peut se voir confier qu'une seule procuration).

**La Présidente de l'Amicale
du personnel de la DDIS 02**


Alexandra GRELLE

✂

PROCURATION

Je soussigné(e) agissant en tant que mandant déclare donner pouvoir par la présente à

pour me représenter à l'assemblée générale de l'Amicale du personnel de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de l'Aisne qui se déroulera le **vendredi 16 février 2024 à 11 h 00**.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à LAON, le

Signature